

17

# La Grande Récré

3 rue de Bellefontaine  
52190 ISOMES  
tél/fax : 03.25.88.56.53  
mail : la-grande-recre@orange.fr  
facebook : Loisirs la Grande Récré

## Isômes

OÙ : **A Isômes**, un accueil sans hébergement  
au centre de loisirs de l'espace Alphonse Morlot.

QUAND : du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2019  
et du lundi 26 août au vendredi 30 août 2019

Accueil échelonné de 7h30 jusqu'à 18h30 et activités de 10h à 17h  
Le repas est tiré du sac (préparé par les familles).  
Possibilité de prévoir des repas à réchauffer sur place.

AVEC QUI : L'association La Grande Récré  
Arnaud Sobaszek, Grégory Simonneau et leur équipe d'animateurs BAFA

### CONDITIONS :

Formule accueil de loisirs à la journée ou à la demi-journée  
Inscription auprès de l'association La Grande Récré.

- Au centre de loisirs, pour chaque tranche d'âges,**
- une vie quotidienne et un lieu de vie adapté aux rythmes des enfants
    - des animations pour tous les âges.
  - 4 tranches d'âges : 3/6 ans ; 7/9 ans ; 10/11 ans ; 12 ans et +.
    - des séjours équitation, sports et détente
      - des sorties pour tous les âges.
    - la traditionnelle soirée parents/enfants
      - accès à la piscine tous les jours
        - des grands jeux à thème

POSSIBILITE D'OBTENIR VOTRE PLANNING DETAILLE  
PAR TRANCHE D'AGES SUR DEMANDE AUPRES DE L'ASSOCIATION

**PRIX 1/2 JOURNEE ACM SH EN EUROS LA GRANDE RECRE 2018/2019**

La tarification de l'Accueil Collectif de Mineurs (**Mercredis et vacances**) est établie mensuellement par prix de journée ou par prix de demi-journée et calculée en fonction de votre Quotient Familial

**A/ Tarifs pour les allocataires Caf, MSA, et les ressortissants du Régime Général de la Sécurité Sociale :**

Quotient Familial	Prix 1/2 journée Habitants CCAVM*	Prix 1/2 journée Habitants hors CCAVM*
QF ≤ 500	3.15 €	4.73 €
501 ≤ QF ≤ 800	3.78 €	5.67 €
801 ≤ QF ≤ 1100	4.41 €	6.62 €
1101 ≤ QF ≤ 1400	5.04 €	7.56 €
1401 ≤ QF ≤ 1700	6.30 €	9.45 €
QF ≥ 1701	8.63 €	12.95 €

\*CCAVM : Communauté de Communes Auberive Vingeanne Montsaigeonnais

Pour les représentants légaux ressortissants CAF et MSA dont le quotient familial est défini par ces organismes, les éléments suivants devront être fournis :

CAF : Le numéro allocataire CAF ainsi que le nom de l'allocataire.

MSA : Attestation du quotient familial fourni par la MSA.

Et dans le cas contraire les familles se verront appliquer le tarif maximum qui s'avèrera irréversible pour les factures déjà produites et envoyées.

Pour les autres représentants légaux, le tarif de la tranche maximum sera appliqué.

**La Grande Récré**

**3 rue de Bellefontaine**

**52190 ISOMES**

**tél/fax : 03.25.88.56.53**

**mail : la-grande-recre@orange.fr**

**facebook : Loisirs la Grande Récré**